

politique et permet aussi à la population de discuter de ses programmes et de les juger. Mais je constate une chose: très souvent, lorsque les projets de loi proposés sont approuvés, il est déjà trop tard. D'autres facteurs, à cause de l'évolution, ont annulé les bons effets qu'une loi aurait pu entraîner pour la population.

De nouveau, cette année, dans le discours du trône,—le troisième sous le gouvernement de la société juste—on nous annonce la présentation de plusieurs autres Livres blancs.

A mon avis, il n'est pas nécessaire de rappeler que la population canadienne est consciente des problèmes de l'heure et qu'elle a toujours offert sa collaboration dans les moments difficiles de notre histoire. Je crois que la population est prête à participer à l'essor économique du pays. Au fait, elle a toujours fourni un effort valable et complet en vue de réaliser nos objectifs et d'accorder à chaque Canadien le moyen de vivre honorablement.

Toutefois, monsieur le président, cette population attend les résultats que le gouvernement souhaitait mais qu'il n'a pas atteints. Voilà le problème de l'heure.

En voulant combattre l'inflation, on a créé du chômage. En effet, on a plongé le pays dans une crise de chômage extraordinaire, alors qu'il aurait été possible de combattre l'inflation tout en maintenant le niveau de l'emploi.

Les statistiques relatives au chômage publiées à la fin de juin 1970 indiquaient que le Canada comptait 539,000 chômeurs, dont 188,000 au Québec. Il ne paraît donc plus douteux, à la lumière des statistiques, que les restrictions économiques destinées à enrayer la hausse du coût de la vie ont eu pour effet direct d'augmenter le taux de chômage.

On constate en effet que depuis le mois de février, alors que la hausse du coût de la vie atteignait son sommet, soit 5 p. 100, toute régression subséquente de l'indice des prix à la consommation a été marquée par une hausse du nombre des sans-travail.

Entre mai et juin, la hausse des prix, tout en continuant à s'accélérer, a connu un déclin relatif de 1.8 p. 100, accompagné d'une hausse correspondante de 1.5 p. 100 du taux de chômage.

Les statistiques publiées en juillet, mais ayant trait au mois de juin, révèlent que, contrairement à la tendance normale à cette époque de l'année, le nombre des sans-travail avait augmenté de 16,000, entre mai et juin, pour passer de 513,000 à 529,000, et ce alors que le nombre des emplois croissait de façon normale, soit de 196,000 pour passer de 7,952,000 à 8,148,000. Par rapport à juin 1969, le nombre de chômeurs au Canada s'était accru de 146,000 pour passer de 383,000 à 529,000.

Le nombre des emplois, d'un mois de juin à l'autre, a augmenté de 128,000, passant de 8,020,000 à 8,148,000.

A la lumière de ces statistiques, il est clair que nous sommes loin d'avoir atteint les objectifs. Nous sommes donc loin du but visé, soit l'établissement d'une société juste. Je conçois qu'il n'existe pas de solution rapide, ni de remède unique pour lutter contre le chômage, mais c'est ce qui m'amène à me poser cette question: A-t-on réellement envisagé le problème sous son vrai jour et le gouvernement cherche-t-il ou propose-t-il des solutions aux problèmes de l'heure?

[M. Rodrigue.]

J'aimerais, à ce stade, citer un extrait du discours du trône, qui, à mon avis, ne réflète pas les actes du gouvernement, et je cite:

Le Canada des années soixante-dix doit continuer d'être un pays à la dimension de l'homme, un pays où l'on cultive la liberté et le respect de la personne, une société où le Gouvernement sait résister aux tendances du conformisme plutôt que de les encourager.

Or, lorsque le gouvernement propose comme solution aux problèmes économiques la réforme de la fiscalité, je dis qu'il se cramponne dans le conformisme.

Depuis l'élection qui a précédé la 28<sup>e</sup> Législature, quelles vraies mesures nous permettent de créer le nombre d'emplois requis? Est-ce le bill C-232? Le nombre d'emplois créés en vertu de cette mesure n'a pas compensé le nombre d'emplois disparus au cours de cette période, et ce en dépit de toute la bonne volonté qu'on a bien voulu apporter en vue de venir en aide aux nouvelles industries.

Il n'est pas aussi facile qu'on le croit de mettre sur pied de nouvelles industries. Il ne s'agit pas seulement d'accorder sur papier des subventions, d'annoncer l'octroi d'un certain montant; il y a plusieurs étapes à franchir pour mettre à point un projet ou assurer la rentabilité d'une industrie.

Je ne mets pas en doute le bon vouloir du ministre et de tout son personnel, loin de là. Mais il y a toute une différence entre vouloir atteindre le but et y parvenir.

Combien d'emplois avons-nous perdus au cours de cette même période dans les secteurs de la chaussure, des textiles et de l'industrie électronique? Dans la circonscription de Beauce, que j'ai l'honneur de représenter, le nombre des travailleurs, dans le secteur de la chaussure, est passé de 700 à environ 400. La même situation prévaut dans l'industrie textile. De plus, l'industrie de l'électronique, qu'on vient d'assommer en confiant la construction du satellite «Anik» à un constructeur de l'extérieur, subit le même sort.

Si l'on veut aider à créer de nouveaux emplois par l'implantation de nouvelles industries, j'en suis, mais il faudra, une fois ces industries implantées, ne pas les oublier, comme on l'a fait pour l'industrie de la chaussure, et perdre le fruit d'efforts déployés pendant 10, 20, 30 ou 40 ans par des industriels compétents. De grands sacrifices ont été consentis par les ouvriers de la chaussure, qui ont peiné pendant 10 ou 20 ans pour apprendre un métier qui devait leur permettre d'assurer leur subsistance et celle de leur famille. Malheureusement, ils se retrouvent du jour au lendemain sur le pavé.

Lors de sa participation au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, l'honorable ministre des Finances (M. Benson) a déclaré que la politique du gouvernement avait réussi, après quelques délais, à ralentir la croissance de la demande après le milieu de l'année. Le ministre reconnaît donc que par sa politique le gouvernement a contribué délibérément à créer du chômage.

En retour, quelles mesures le ministre a-t-il proposées en vue de compenser tous les salaires perdus à la suite de la mise à pied de centaines de travailleurs de l'industrie de la chaussure, des textiles et de l'électronique, salaires qui constituaient le pouvoir d'achat de ces travailleurs?